

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Ouverture de la session

GP/31 CRD/19

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Trente et unième session

Bordeaux, France, 11-15 mars 2019

Discours d'ouverture

Mme Sandrine Gaudin

(Secrétaire d'Etat aux affaires européennes)

Monsieur le Directeur Général de l'Alimentation,

Monsieur le préfet de Région,

Madame la directrice de cabinet,

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Monsieur l'ambassadeur,

Monsieur le Président de la Commission du *Codex alimentarius*, Madame et messieurs les Vice-présidents de la Commission du *Codex alimentarius*

Monsieur le Président du CCGP, cher Jean-Luc,

Mesdames et messieurs les représentants de la FAO et de l'OMS,

Mesdames et messieurs les représentants du Secrétariat du *Codex Alimentarius*,

Monsieur le directeur régional de l'agriculture,

Mesdames et messieurs les délégués,

Mesdames et messieurs les observateurs,

Chers collègues,

Je suis particulièrement heureuse d'être avec vous pour ouvrir, au nom du gouvernement français, la 31ème session du Comité du Codex sur les Principes généraux, qui se tient pour la première fois dans cette belle ville de Bordeaux.

Je vois que vous êtes très nombreux aujourd'hui et c'est déjà une belle réussite, à mes yeux. Cela signifie que chacun d'entre vous est convaincu de l'importance déterminante du *Codex Alimentarius* à une époque où le commerce des aliments ne cesse de s'accélérer et où les consommateurs expriment des exigences croissantes et nouvelles quant à la sécurité et à la qualité des produits mis sur le marché. Le président de la République française rappelait dans sa tribune sur l'Europe, la semaine dernière, l'importance d'adapter les politiques aux nouvelles exigences du monde qui nous entoure. Il faut savoir se fixer des ambitions à la hauteur des enjeux et assumer une vision en constante évolution. En Europe, par exemple, créer une force sanitaire européenne pour renforcer les contrôles de nos aliments ou garantir une évaluation scientifique indépendante des substances dangereuses pour l'environnement et la santé, ce serait prendre la mesure de l'enjeu climatique pour les générations futures.

Le contexte mondial dans lequel nous évoluons doit nous mobiliser pleinement. Il est aujourd'hui plus que jamais important de développer des politiques publiques volontaristes visant à réduire les inégalités pour assurer la stabilité globale et la paix. Afin de protéger notre planète en premier lieu et réduire les inégalités

environnementales, il est nécessaire d'engager et d'accompagner la transition vers des systèmes de production à la fois plus durables, plus résilients face aux aléas, et à même de contribuer à la lutte contre le changement climatique, en ligne avec les engagements internationaux. Les politiques commerciales sont elles aussi un moyen pertinent de lutter contre les inégalités, si elles sont conçues de façon plus juste et plus équitable.

Les peuples aspirent à plus de protection, de sécurité et de transparence. Le rôle et l'importance grandissante du *Codex Alimentarius* et des normes qu'il produit ne sont plus à prouver mais nécessitent de faire l'objet d'une sensibilisation permanente au plus haut niveau.

Il y a quelques jours, le Président de la République française rappelait en introduction du Salon international de l'Agriculture - et je vais me permettre de le citer, le souhait de la France de voir « le *Codex Alimentarius* redynamisé pour constituer la grammaire commune d'une alimentation et d'une agriculture saines pour tous les pays du monde ». Pour atteindre cet objectif, le Codex doit tenir compte des évolutions du monde actuel, notamment en termes de nouvelles technologies.

L'engagement des États en faveur du Codex et de la production de normes internationales visant à favoriser les échanges internationaux de denrées alimentaires saines et durables n'a jamais failli, comme en témoignent le nombre de travaux en cours et les nouveaux travaux qui s'engagent chaque année. Il nous faut néanmoins, ensemble, confronter nos attentes aux réalités du moment. Le CCGP, votre comité, constitue un outil puissant, de portée transversale. Il peut, et oserais-je dire, doit, constituer un laboratoire d'innovations au service de toute la communauté de travail. Notre environnement change de façon spectaculaire, nous devons nous y adapter, et ne pas hésiter, pour cela, à faire du Codex un précurseur dans le système des Nations-Unies.

Ici, dans le cadre du Comité du Codex sur les Principes Généraux, vous êtes réunis pour discuter des procédures et des pratiques de travail. Nous savons tous que ces dernières couvrent des enjeux déterminants : l'efficacité du Codex dans son ensemble en dépend. C'est parce qu'il aura les outils les plus efficaces, des outils modernes, accessibles, que le Codex sera en mesure d'adopter des normes utiles à tous. C'est aussi parce que le Codex saura plus et mieux communiquer sur les résultats de ses travaux qu'il gagnera en notoriété. C'est enfin parce qu'il veillera à améliorer sa performance au service des objectifs de développement durable qu'il maintiendra son leadership normatif international.

Cette semaine, vous allez justement réfléchir à ces questions en examinant, entre autres, les procédures de travail par correspondance. Il s'agit de construire, spécifiquement pour le Codex, des mécanismes innovants qui faciliteront l'élaboration des normes, tout en réaffirmant les valeurs-clés du Codex et en particulier le consensus et l'inclusivité.

Le consensus, d'abord, est au fondement du Codex et de tous ses organes subsidiaires. Établir un consensus sur chaque question abordée dans un comité est une tâche ardue, mais c'est ce qui permet de garantir que tous reconnaissent la validité des conclusions. C'est sur ce principe que le Codex accomplit cette tâche remarquable d'adopter chaque année plusieurs dizaines de normes internationales, depuis les limites maximales pour les additifs alimentaires jusqu'à la taille des grains de quinoa. Alors certes, établir un consensus peut demander un certain temps, le résultat obtenu *in fine* peut être issu de compromis mais l'obtention d'un consensus mondial est toujours une réussite presque grisante.

Et j'en viens donc à ce deuxième principe : l'inclusivité. Il est le corollaire de la construction du consensus. Je suis convaincue que la participation de tous est une valeur-clé du Codex et, de façon plus générale, que ce principe est au cœur même du multilatéralisme auquel la France croit profondément. Une décision n'est acceptable par tous que si chacun y a pris une part active. On ne peut pas reconnaître une règle si on a l'impression qu'elle vient « d'en haut » ou « d'ailleurs ». Il faut avoir été consulté, avoir eu l'occasion effective de dire ses préoccupations, de fournir son avis, sans que notre taille ou celle de notre marché change quoi que ce soit à l'écoute qui sera accordée à notre position. Tous les jours, je participe dans mes fonctions à l'élaboration des politiques publiques et des règles européennes, et je peux vous dire que ce sentiment est très fort : tous les avis doivent être écoutés. Les discussions et, *in fine*, les décisions, ne sont intéressantes que si elles ont vraiment été construites par l'implication du plus grand nombre.

Ce principe simple, les fondateurs de l'Union européenne l'avaient à l'esprit quand ils ont fait le choix de se construire un avenir commun. Aujourd'hui, cette idée s'étend bien au-delà d'une échelle régionale. Les régions dialoguent les unes avec les autres et de multiples relais entre le national et le mondial permettent à tout un chacun d'avoir concrètement accès aux débats. Ce principe de participation inclusive est à l'origine du multilatéralisme, et nous nous devons de le préserver.

Cependant, les manières de travailler évoluent partout dans le monde. Le rythme s'accélère. Les nouvelles technologies, et en particulier internet, ont déjà transformé notre façon de travailler au quotidien. Elles représentent, par ailleurs, autant d'opportunités d'optimiser nos travaux parce qu'elles ouvrent à une réflexion sur les possibilités de dématérialisation. La France est convaincue que, parmi ces options, certaines sont compatibles avec les principes de consensus et d'inclusivité, et même qu'elles peuvent les favoriser. Je sais que cette question sera au cœur de vos discussions cette semaine et je voudrais souligner à quel point il s'agit là d'un défi audacieux. Ce n'est pas seulement une façon, pour le Codex, de se moderniser. C'est surtout une opportunité, en trouvant des solutions pragmatiques et innovantes, de proposer un modèle pour toutes les organisations internationales.

Cette 31^{ème} session sera ainsi l'occasion d'ébaucher les grandes lignes d'une feuille de route ambitieuse pour un CCGP renouvelé qui, au-delà des nouvelles technologies, pourrait également engager la modernisation des pratiques au travers de processus adaptés de suivi d'élaboration des normes et de performance.

Ces pistes de réflexion visent à consolider un système multilatéral opérationnel, utile et performant pour toute la chaîne alimentaire. La France défend les principes du multilatéralisme et le système des Nations unies dans lequel s'inscrit le Codex constitue un lieu unique pour traiter collectivement, par le dialogue et l'échange, les défis qui nous concernent et ne peuvent être réglés qu'à l'échelle mondiale.

Je vous invite à garder ces perspectives stimulantes à l'esprit tout le temps que vous passerez à Bordeaux : dans cette salle, bien sûr, mais aussi au cours des échanges plus informels qui viendront compléter les sessions plénières du CCGP.

J'espère que vos travaux de la semaine ne vous empêcheront pas de découvrir le patrimoine de la ville et de sa région. À Bordeaux, vous le savez peut-être, les professionnels du secteur agroalimentaire regorgent d'idées innovantes qui concourent à l'ambition de fournir, à l'échelle mondiale, une alimentation saine et durable. Nous souhaitons vous présenter certaines de leurs initiatives. C'est pourquoi vous êtes tous invités jeudi après-midi, pour des visites sur le terrain dans la région bordelaise.

D'ici là, je vous souhaite à tous une excellente semaine et des discussions fructueuses.

J'en profite pour remercier Jean-Luc Angot pour avoir accepté de présider ce comité. Son engagement au sein du ministère de l'agriculture, ses compétences reconnues et variées et son expérience du multilatéralisme sont autant d'atouts mis à votre disposition.

Je profite enfin de cette tribune pour remercier l'ensemble des autorités locales pour leurs contributions et leur appui dans l'organisation de ce comité.

Je vous remercie.